

CNIP – Label Intégration 2018

6^e cérémonie de remise du Label Intégration



© Berger Tam

Une nouvelle fois, le « miracle » de la réinsertion professionnelle a eu lieu. Grâce à la magie de la collaboration... Car c'est à ce prix – œuvrer ensemble – que la réussite est au rendez-vous. Preuve en est pour 14 des 18 personnes concernées...

Belle et émouvante cérémonie, hier soir, au CNIP, pour la remise des « Labels Intégration 2018 » aux entreprises engagées dans le processus de réinsertion initié par le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle – CNIP –, en étroite partenariat avec les Offices d'assurance invalidité des cantons de Neuchâtel et de Vaud d'une part, avec les entreprises engagées à accepter des stagiaires d'autre part.

Former, c'est accompagner !

C'est sous l'égide du slogan du CNIP que le nouveau directeur, Thuan Nguyen, a accueilli les invités à cette cérémonie. « C'est grâce à la triangulation OAI-Entreprises-CNIP au service des bénéficiaires que nous parvenons à ce magnifique résultat ! ». Le directeur n'a pas manqué d'ajouter combien il était heureux de débiter son activité à l'occasion d'une année 2019 qui marquera le 25^e anniversaire de l'institution.

Au nom de la Chambre neuchâtoise du commerce et de l'industrie – CNCI –, Florian Nemeti, par

ailleurs membre du jury de ce processus d'intégration, s'est réjoui de cette belle confiance ainsi établie entre les divers partenaires : « C'est une véritable démarche win win, un superbe travail d'orfèvrerie ! ». Et d'ajouter « Cette démarche et sa réussite démontrent qu'une entreprise a cette capacité à conjuguer un mode entrepreneurial avec une volonté sociale ! ». Florian Nemeti n'a pas manqué de relever les compétences nécessaires chez les apprenants : rigueur, ténacité et performance... « Un apport incontestable à l'entreprise ! C'est une noble mission que celle de favoriser l'insertion professionnelle... ».

Au nom du Conseil d'État...

Jean-Nat Karakash n'a pas manqué de saluer le remarquable travail de tous les partenaires unis dans cette belle aventure : « La success story continue... Pour chaque mandat attribué, une place de stage a été trouvée ! ». En effet, les 18 stages organisés ont débouché sur 14 emplois ou promesses d'emplois. Et encore, certaines entreprises poursuivent

leurs recherches en faveur des 4 personnes encore en quête d'un emploi... « Ce résultat traduit l'engagement total de tous et de chacun ! Lorsque l'entreprise fait confiance, cette confiance est récompensée en retour ! ». Le conseiller d'État a conclu ainsi : « Vous contribuez à façonner une société dans laquelle les équilibres se retrouvent ! ».

Les entreprises lauréates

Parmi les 27 entreprises participant au processus, quatre d'entre elles ont été particulièrement récompensées. Parmi elles, fidèle parmi les fidèles, l'entreprise Baud Industries SA des Verrières a obtenu la médaille d'or... Citons encore Gibro SA et Vaucher Manufacture de Fleurier ! Et notons enfin la présence de 11 entreprises hors canton dont l'entreprise Baud Jean-François de Nyon qui a obtenu le prix spécial du jury pour avoir accompli un travail considérable pour avoir organisé une place de travail adaptée à la personne accueillie.

Enfin, la palme revient également aux « coaches » du CNIP sans l'immense engagement desquels, rien ne serait possible. Il s'agit de : Christelle Faruggio, Rega Halimi et Tolga Yonka-Hofner.